

Publiforum

Inizio della barra di navigazione

[Salta direttamente al contenuto della pagina](#)

- [Lectures](#)
- [Publif@rum](#)
- [Archivio](#)
- [Liste des articles publiés](#)
- [Area Riservata](#)

Fine della Barra di Navigazione

[AAA](#) | [XHTML](#) | [CSS](#)

Salta all'articolo

[Versione stampabile](#)

Olga Inkova (dir)

## Saillance. Aspects linguistiques et communicatifs de la mise en évidence dans un texte, Volume 1, Besançon, Presses de l'Université de Franche-Comté, 2011

Olga Inkova (dir), *Saillance. Aspects linguistiques et communicatifs de la mise en évidence dans un texte*, Volume 1 (Annales Littéraires de l'Université de Franche-Comté, n° 897 ; Série : Recherches en linguistique), Besançon, Presses de l'Université de Franche-Comté, 2011.

Le volume, publié à la suite d'un colloque organisé à Genève en 2010 (5e colloque du réseau des linguistes du Grand Est), recueille treize articles autour d'une notion «entrée depuis peu dans l'usage linguistique» (*Introduction*, p.9), bien qu'on en retrouve les premières traces dans les travaux de Bally, au début du XX siècle (notion de *thème* vs *propos*), et qui est souvent utilisée de manière pré-théorique. Son importance apparaît dans les différents domaines de la linguistique, et elle sous-tend des notions telles que la focalisation, l'anaphore, la sémantique verbale, la sélection lexicale, les figures rhétoriques, d'où l'intérêt d'utiliser un terme permettant de faire apparaître le lien entre ces différentes manifestations. Nous signalerons également, pour preuve de cet intérêt, la publication du numéro 39 de *Faits de Langues*, consacré lui aussi à *La saillance*.

L'ouvrage est constitué de deux parties, dont la première est consacrée à la tentative de définir la notion de saillance en linguistique, alors que la seconde est composée de nombreuses études de cas où l'utilisation de cette notion s'avère heuristiquement avantageuse.

Catherine Schnedecker signe le premier article (*La notion de saillance : problèmes définitoires et avatars*, p. 23-43), consacré à répertorier les différentes utilisations du terme «saillance» en linguistique, parmi lesquels elle identifie une saillance ontologique ou visuelle (renvoyant à la forme du mot ou à la disposition typographique, à sa prosodie, à la présence de syllabes particulières) et une saillance cognitive, portant tour à tour sur la sémantique lexicale, autour de la notion de prototype (pour chaque mot il existe ainsi un référent préférentiel ainsi que, pour chaque notion, il existe une préférence lexicale), sur la syntaxe (ordre topologique, définitude et topicalité, définie en termes de figure vs fond) et sur la

référence discursive, avec une pléthore terminologique et des amalgames qui rendent la notion inopérante. En effet, après un passage par la théorie de la Gestalt, lui permettant de redéfinir le terme comme impliquant une discontinuité qualitative, *in praesentia* (s. ontologique), *in absentia* (choix lexicaux, figures, erreurs orthographiques) et «en perspective» (l'ordre des mots et la topicalité par rapport à un ordre considéré comme normal), l'auteure parvient à écarter la catégorie de la saillance discursive, qui devra recevoir d'autres étiquettes, car faisant appel à des facteurs de discontinuité trop hétérogènes et non stabilisés.

Albert Hamm (*Vers une reconnaissance du concept de saillance*, p. 45-65) se propose de vérifier la valeur heuristique et explicative du concept de saillance dans plusieurs approches linguistiques et pour l'analyse de phénomènes appartenant à plusieurs domaines. De ce point de vue, le terme de saillance apparaît comme faiblement terminologisé, et il est possible de dresser une liste assez riche de quasi-synonymes (prégnance, proéminence, centralité, focus etc.). Si la première utilisation de ce terme en linguistique semble liée à la prosodie (chez Halliday), comme synonyme de proéminence tonique, ses emplois concernant la syntaxe, le lexique ou le discours montrent que le phénomène de saillance se vérifie à deux niveaux : celui d'une *opposition* en contexte ou *in absentia*, entre deux possibilités offertes par le système linguistique ; celui d'un *emploi non habituel*, déterminant un effet de saturation ou de rupture. Après avoir illustré des cas de transfert terminologique d'une discipline à une autre, avec des résultats hétérogènes, l'auteur effectue à son tour un détour par le domaine du visuel, où le concept de saillance a le plus fréquemment été utilisé, ce qui lui permet de montrer que l'opposition nature – culture joue à ce niveau aussi (la saillance naturelle est déterminée par des critères de forme, de taille ou de couleur, tandis que la culture intervient pour hiérarchiser l'importance accordée aux différents éléments d'une image, comme le prouve par exemple l'ordre de lecture de droite à gauche), tout en rappelant que l'image, ainsi que le texte, ont un fonctionnement de «machine paresseuse» (U. Eco) qu'il revient au destinataire d'activer. Dans la dernière partie de son article, A. Hamm applique la notion de saillance à l'analyse de phénomènes linguistiques complexes (la négation, la sélection de l'antécédent anaphorique, l'ordre des adjectifs épithètes en série), ce qui lui permet de valider opératoirement son analyse en deux niveaux et de montrer que la saillance agit à un niveau fondamentalement discursif.

Frédéric Landragin (*De la saillance visuelle à la saillance linguistique*, p. 67-83), après avoir défini la saillance comme l'émergence – faisant l'objet d'un traitement cognitif plus aisé et rapide – d'une figure sur le fond, exploite lui aussi l'analogie entre saillance visuelle et saillance linguistique, à la recherche de mécanismes cognitifs de base sous-tendant les deux. On remarquera en particulier que Landragin identifie un troisième ordre de facteurs de saillance, intermédiaire entre la nature (objective) et la culture (construite) évoquées par Hamm : il s'agit des facteurs physiologiques et psychologiques (subjectifs) liés à la perception de l'image ou du message langagier de la part du destinataire. Les trois ordres de critères sont présentés dans un souci de comparaison analogique entre les deux ordres de phénomènes, avec des exemples nombreux et convaincants, bien qu'on puisse percevoir par endroits une moindre précision concernant les phénomènes linguistiques présentés comme les corrélats des facteurs techniques de saillance spécifiques aux procédés photographique ou pictural. L'auteur termine en montrant que la combinaison des facteurs appartenant aux différents ordres évoqués donne lieu à une hiérarchisation complexe dont dépend, in fine, la saillance visuelle ou textuelle, ce qui permet aussi de montrer que la saillance intervient à tous les stades du processus de construction/décodage de l'énoncé.

Anne Grobet (*Les répétitions dans le discours : un indice de saillance ?*, p. 85-99), après avoir rappelé la multidimensionnalité des éléments déterminant la saillance discursive, qui se répartissent sur les plan linguistique, situationnel et textuel, se penche sur les répétitions lexicales dans des constituants adjacents appartenant au même tour de parole d'un locuteur afin d'établir un lien entre la saillance, conçue comme état d'activation d'un référent, et la structure informationnelle du discours. A ce sujet, Grobet s'oppose aux analyses qui stipulent une transparence entre saillance et certains types d'expressions référentielles, en posant par exemple que l'utilisation d'un pronom serait l'indice d'une forte accessibilité référentielle. En effet les corpus offrent une grande quantité d'exemples mettant en jeu des répétitions lexicales là où on s'attendrait à de simples pronoms anaphoriques. La thèse de l'auteur est que ces répétitions correspondent à une remise en saillance, à une réactivation des référents, assortie de valeurs contextuelles variables, qu'on peut ramener à trois pôles : la production du discours (travail de formulation comportant

des hésitations et des bribes, mais aussi la volonté du locuteur de marquer sa subjectivité) ; l'organisation du discours, dont la structure informationnelle constitue certes un aspect important, mais pas unique (dislocation et thématisation, bornage d'une partie du discours, effet rythmique etc.) ; la réception du discours (effet de «martèlement conceptuel» destiné non pas à l'activation de l'information dans la mémoire à court terme mais à son ancrage dans la mémoire à long terme, comme dans le cas du discours publicitaire ou didactique).

Les études de cas composant la deuxième partie portent sur de nombreuses langues : l'italien (Angela Ferrari, *Les saillances des éléments périphériques en position médiane en italien. Faits et hypothèses entre syntaxe, ponctuation et texte* ; Anna-Maria De Cesare, *Les saillances de l'énoncé : propriétés formelles et fonctionnelles à la lumière de données de l'italien contemporain* ; Carlo Enrico Roggia, *Focalisation et anaphore : aspects de l'emploi discursif des clivées en italien*) ; l'anglais (Julie Duran-Gelléri, *Subordination syntaxique, saillance informative : saillance et subordination inverse en when en anglais*) et, bien sûr, le français, avec trois études dont nous rendons compte plus bas. Deux études adoptent une perspective comparative : celle de Giovanna Brianti et Andrea Goin, portant sur l'italien et l'espagnol (*Le choix de l'aspect progressif en italien et en espagnol : un facteur de saillance*) et celle d'Annie Montaut & Anaïd Donabédian, sur le hindi et l'arménien (*Saillance syntaxique et énonciative en hindi et en arménien : vers une définition de la saillance linguistique*).

Annie Kuyumcuyan (*Syntaxe et sémantique du relatif de liaison en français moderne*, p. 187-203) se penche sur les occurrences dites «pseudo-périphrastiques» des constructions en *ce qui/ce que* (*Il avait un compte en Suisse, ce que même sa femme ignorait*), où le contenu du démonstratif correspond à un segment antérieur du texte. Celles-ci se distinguent des relatives périphrastiques, dépourvues d'antécédent (*Je ferai ce que vous me direz*), où le contenu du démonstratif est représenté par la relative elle-même. Après une analyse de la structure, dont A. Kuyumcuyan montre la proximité avec les parenthétiques et le rôle pragmatico-informationnel aboutissant à renforcer la binarisation de l'énoncé en topique-commentaire, elle se penche sur les relations entre saillance et détermination de la référence de *ce*. L'analyse des exemples montre une variété de références, donc de saillance, pouvant intéresser un fragment plus ou moins large de la proposition précédente, voire l'ensemble du contexte textuel précédent, ce qui lui fait conclure que «la saillance n'est pas une donnée objective du discours, [mais qu']elle est produite [...] par un dispositif de sélection qui pointe sur l'entité que le locuteur décrète par le fait même saillante» (p. 195). C'est à ce niveau que le verbe de la relative joue un rôle dans la saillance, car ce qui est dans la portée de *ce* est ce qui entre dans la prédication du verbe. En définitive, l'auteure exclut que la saillance à la base de l'anaphore constitue une propriété intrinsèque de quelque portion textuelle que ce soit, elle place cette propriété au niveau de la mémoire discursive, l'unité saillante étant celle qui doit être activée en mémoire discursive pour une compréhension optimale de l'énoncé » (p. 202).

Denis Apothéloz & Bernard Combettes (*Saillance et aspect verbal : le cas du plus-que-parfait*, p. 225-246) s'intéressent à l'interaction entre sémantisme verbal et adverbial par la mise en saillance de l'une des deux phases (processuelle vs résultative) que le plus-que-parfait partage avec les temps composés du français. Après avoir rappelé que la portée de l'adverbe peut être intra-prédicative ou extra-prédicative, les auteurs établissent une typologie des adverbes en *-ment*, partagés en non-temporels et temporels, puis testent chaque groupe d'adverbes pour déterminer quelle phase il met en saillance et si d'autres éléments contextuels sont à même de déplacer la saillance sur l'autre phase. C'est ainsi que, parmi les adverbes non temporels, les évaluatifs, de par la coïncidence avec le point de vue de l'énonciateur, rendent saillante la phase résultative, tout comme les adverbes de degré, en dépit de leur portée intrapredicative, alors que les adverbes de manière se partagent entre les deux phases, suivant qu'ils sont orientés sur le verbe ou sur le sujet, et en fonction de l'opposition statif-non statif du sémantisme verbal. En ce qui concerne les adverbes temporels, trois des quatre sous-classes dégagées par les auteurs (adverbes de localisation temporelle, de quantification de la durée ou de la fréquence) déclenchent une interprétation processuelle, alors que les adverbes de manière temporelle, classe assez hétéroclite, sont neutres et sensibles au contexte pour la mise en saillance de la phase verbale. En définitive, l'examen aura montré que le caractère hétérogène des éléments intervenant dans la mise en saillance interdit d'établir une corrélation trop étroite entre le sémantisme adverbial et verbal, si ce n'est au niveau de tendances très générales. Par ailleurs, cet examen permet également aux auteurs de montrer

que la saillance est le résultat d'une activité signifiante complexe et qu'il est impossible de poser un déterminisme quasi mécanique à ce niveau, comme on le ferait entre le *sa* et le *sé* d'une unité linguistique quelconque.

Cécile Narjoux (*La saillance stylistique : la molécule du style ?*, p.265-280), après s'être félicitée de ce que la notion de saillance permet de dépasser la conception négative du style comme écart pour lui substituer une conception dynamique, essaie d'abord de vérifier la légitimité de cette notion à l'aune des critères qui, chez différents auteurs, permettent d'identifier le phénomène stylistique. Si les analyses se partagent entre une conception «atomiste» et une appréhension holistique du style et de la saillance, C. Narjoux choisit quant à elle une voie intermédiaire, où les phénomènes locaux de saillance apparaissent comme la manifestation d'une intentionnalité globale, à la construction de laquelle participent aussi bien l'énonciateur que l'interprète. Or, c'est bien l'insertion dans une série intentionnelle qui permet de distinguer saillance stylistique et saillance linguistique ponctuelle, comme le montre le cas de la saillance figurale, où l'on peut observer le rapport entre le fond et la forme marquée, sans qu'on puisse projeter pour autant d'inférences sur le style à partir d'une occurrence isolée. Du point de vue de la théorie, cela constitue une confirmation de ce que le style apparaît comme la conséquence de la reconnaissance de la «bonne forme» (notion remontant à la Gestalt) ou d'un «destin commun» identifié comme la trajectoire commune des différents points saillants du texte, reconnus comme appartenant à la même forme, ce qui impose une clôture au moins partielle du texte. Dans sa conclusion, l'auteur reprend la distinction entre saillance et prégnance proposée par Thom, pour distinguer la saillance ponctuelle, qui n'agit qu'au niveau de la mémoire de travail, de la prégnance stylistique, qui demeure dans la mémoire à long terme, ce qui explique l'aptitude du style à «l'essaimage du sens» (p.279) dans la trame discursive du texte.

[Ruggero Druetta]

Per citare questo articolo:

Olga Inkova (dir), *Saillance. Aspects linguistiques et communicatifs de la mise en évidence dans un texte, Volume 1*, Besançon, Presses de l'Université de Franche-Comté, 2011, Carnets de Lecture n.19, 20, 0, [http://farum.it/lectures/ezine\\_articles.php?id=268](http://farum.it/lectures/ezine_articles.php?id=268)



Questo sito è stato realizzato con DOMUS